



Master

Master 1 / Master 2

Mention

Urbanisme et aménagement

Parcours

Habitat - Habiter

Alternance obligatoire dès le M1 en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation (sous réserve de validation des instances universitaires)



MASTER 1 Urbanisme et Aménagement

MASTER 2 - Parcours Aménagement culturel et stratégies territoriales en Europe

MASTER 2 - Parcours Environnement et ville durable

MASTER 2 - Parcours Conception et maîtrise d'ouvrage urbaine alternatives

MASTER 2 - Parcours Habitat / Habiter

MASTER 2 - Parcours Construction, aménagement durable et design

MASTER 2 - Parcours Programmation, projet urbain et mobilité durable

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master **Urbanisme & aménagement** est porté par l'Institut d'aménagement, d'urbanisme et de géographie de Lille (IAUGL) vise à former des professionnels dans le domaine de la conception des espaces urbains, de l'environnement et de l'aménagement de l'espace. Issu de formations ancrées et reconnues dans le tissu régional et national depuis de nombreuses années, il a su s'adapter constamment aux attentes et aux exigences des milieux professionnels qui y sont toujours fortement impliqués.

Ce master s'est construit une image régionale et nationale très professionnelle, que renforce désormais son internationalisation (partenariats avec des universités européennes et extra-européennes). Son intégration dans les réseaux d'institut d'aménagement et d'urbanisme à l'échelle nationale et internationale APERAU/AESOP/GPEAN (*) garantit une bonne adéquation de ses formations vis-à-vis des pratiques professionnelles qui sont en constante évolution et une excellente lisibilité dans les milieux socio-économiques.

Le master est aujourd'hui une formation de référence nationale grâce au travail permanent de l'équipe pédagogique qui veille à la cohérence des objectifs professionnels des collectivités et des entreprises avec les contenus pédagogiques et la maîtrise des effectifs d'étudiants diplômés. De même, elle intègre systématiquement les thématiques actuelles de la recherche scientifique, telle qu'elle est portée par le laboratoire TVES.

(*) APERAU : Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme, AESOP : Association of European Schools of Planning, GPEAN : Global Planning Education Association Network.

COMPÉTENCES VISÉES

- Produire des connaissances pratiques et théoriques sur la ville et les territoires,
- Préparer aux métiers de la maîtrise d'ouvrage (publique et/ou privée) et de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO),
- Construire une commande publique et une programmation urbaine qui intègre les dimensions territoriales, sociales, politiques, juridiques, environnementales, financières et techniques,
- Élaborer les stratégies urbaines et les projets de territoires intégrant les besoins en habitat, transport, économie, commerces, équipements, espaces de loisirs et de nature, fonciers,
- Identifier et maîtriser la chaîne des acteurs publics et privés de l'aménagement urbain, entre prospective, planification, phases opérationnelles et retours d'expériences,
- Analyser et synthétiser les enjeux spatiaux dans la perspective d'une action collective.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Les enseignements du master sont organisés autour de 3 blocs de connaissances et de compétences (BCC). Chaque BCC représente un ensemble homogène et cohérent d'enseignements visant des connaissances et des compétences disciplinaires, transversales et thématiques qui répondent à un objectif précis de formation.
- La formation débute par une session de 5 semaines de cours entre mi septembre et fin novembre. Elle se poursuit par une alternance de 2 jours de cours et de 3 jours en entreprise. Une session de 2 semaines de formation continue se tient fin avril début mai, permet de réaliser l'atelier de projet. Afin de clôturer l'année, les soutenances des différents travaux se tiennent fin août début septembre.

MASTER 1 - Semestres 1 et 2 - 60 ECTS

BCC 1 - BCC Disciplinaires

- Concevoir la ville contemporaine
- Savoirs disciplinaires de l'urbain
- Les outils de la planification

BCC 2 - BCC Transversales

- Collecte et communication de l'information territoriale
- Outils d'aide à la décision et de diagnostic
- Techniques de rédaction écrite et à l'expression orale
- Période en entreprise : production du rapport d'activités
- Mémoire universitaire

BCC 3 et BCC4 Thématiques

- Axe opérationnel, programmation urbaine et sociale de l'habitat
- Urbanisme transitoire et modèles émergents (parcours COMUA)

BCC 6 -Pratiques de l'urbanisme

- Atelier vers la recherche et vers les métiers de l'urbanisme
- Langues vivantes

MASTER 2 - Semestres 3 et 4 - 60 ECTS

BCC 1 - BCC Disciplinaires

- Axe réglementaire - acquis fondamentaux de l'urbanisme & de la maîtrise d'ouvrage
- Axe socio-économique & écologique -
- Développement Durable
- Mémoire universitaire

BCC 2 - BCC Transversales

- Axe créatif - programmation, projets & actualités)
- Axe méthodologie & outils analytiques
- Visites de sites

BCC 3 - BCC Thématiques

- Axe politique - les outils spécifiques de l'habitat, de la planification au montage opérationnel
- Axe sociétal & historique - usages & modes de vie
- Période en entreprise
- Rapport d'activités & Étude conseil
- Projet étudiant

Programme sous réserve d'éventuelles légères modifications de cours

L'ÉTUDE CONSEIL

L'étude diagnostic s'inscrit dans une conception pédagogique active, visant à valoriser les apports spécifiques de l'entreprise. Sous la forme d'un audit ou d'un diagnostic, l'alternant-e développera une réflexion intéressante le fonctionnement interne de la structure d'accueil. La problématique traitée pourra être d'ordre méthodologique, conceptuel, exploratoire, réglementaire, technique... etc. Elle constituera pour l'entreprise un apport ou une contribution à ses propres questionnements (faire le point sur ses stratégies et ses dispositifs, explorer de nouveaux marchés... etc.). Cette problématique sera identifiée lors des premiers échanges entre tuteurs professionnel et universitaire. L'étude fera l'objet d'un mémoire et d'une restitution orale en entreprise et/ou à l'université.

L'ATELIER DE PROJET

L'atelier de projet est réalisé entre février et juin. Les étudiant-es, par groupe de 3 ou 4, investissent un sujet défini avec un organisme professionnel partenaire sur un thème ou un site d'actualité. Les étudiant-es mettent en pratique les connaissances acquises lors des cours, complétées par des recherches de références ou des expériences analogues nationales ou internationales. Au terme d'un diagnostic, il s'agit d'identifier les enjeux du projet, d'en définir les concepts et d'en élaborer le ou les scénarios d'intervention, en amont des phases de prescription et de préconisation. Citons pour exemples de partenaires réguliers, la SEM Ville Renouvelée, la Métropole Européenne de Lille, la Communauté Urbaine de Dunkerque.

INSERTION PROFESSIONNELLE & POURSUITE D'ÉTUDES

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les employeurs principaux sont :

- des bureaux d'études et des consultant-es (études d'urbanisme, ingénierie sociale et technique),
- des aménageurs (sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales, ...)
- des bailleurs sociaux
- des promoteurs immobiliers
- des collectivités territoriales
- des organismes intercommunaux
- des agences d'urbanisme.

POURSUITE D'ÉTUDES

La vocation première du master Urbanisme & aménagement est l'insertion professionnelle, néanmoins il est possible de poursuivre en doctorat. Chaque année, quelques étudiant-es de cette mention s'inscrivent en thèse dans le laboratoire TVES-Lille (Territoires, villes, environnement & société) dans les disciplines aménagement de l'espace, urbanisme et géographie.

LES STATUTS

LES DOMAINES

Attaché	gestion urbaine de proximité
Chargé d'étude	habitat social
Chargé de projet	promotion immobilière
Chef de projet	développement social urbain
Conseiller.....	développement local
Coordonnateur.....	contrats de ville
Directeur.....	développement territorial
Urbaniste	aménagement du territoire
Consultant.....	développement durable



Plus d'informations sur le site de la formation :

- <http://master-urbanisme-amenagement.univ-lille.fr>

LES ENJEUX DU PARCOURS EN ALTERNANCE HABITAT / HABITER

Au delà de la seule question du logement, la problématique de « l'habitat » ou de « l'habiter » implique l'ensemble du « cadre de vie ». Alors qu'émergent de nouvelles disparités urbaines, à travers les fragilités sociales, l'accès au logement ou la précarité énergétique, elle interroge le « droit à la Ville ». Elle en interroge les usages, elle remet en cause ses grilles d'analyse et ses échelles de lecture (urbain, périurbain, rural...), ainsi que les modes de production et de gestion tant du logement que de la ville, depuis la planification jusqu'à la promotion immobilière.

Cette situation de fait, dénommée « nouvelle crise du logement » est, paradoxalement, une opportunité pour relever les défis urbains et sociaux actuels :

Le renouvellement urbain et la lutte contre l'étalement des villes, la mixité sociale, la transition écologique, la nouvelle politique énergétique, le développement de l'habitat intelligent, tous enjeux à même d'élaborer de nouvelles stratégies d'habitabilité du territoire et de résilience.

En partenariat avec PolytechLille et la Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires plus un réseau d'entreprises et de collectivités : La Fabrique des quartiers, la MEL... la formation s'appuie sur les sciences humaines d'une part, sociologie, géographie, architecture, et les disciplines techniques d'autre part, environnement, développement durable, génie civil, afin de donner aux stagiaires une culture urbaine approfondie et un esprit de synthèse.

« Bien intégrée sur son territoire et dans son environnement socio-économique, notre formation s'appuie sur un réseau particulièrement diversifié (plus de 400 partenaires). On peut citer notamment la Fabrique des Quartiers, l'Université des Compétences Habitat, le bureau d'études Citémétrie, l'Atelier d'architecture et d'urbanisme MA, La société de Développement du Dunkerquois (S3D), la Métropole Européenne de Lille, la SEM Ville renouvelée, les Agences d'Urbanisme des Hauts de France etc »



LA FACULTÉ

Faculté pluridisciplinaire aux enseignements à la fois théoriques et pratiques, la Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires - FaSEST - propose une offre de plus de 60 licences et de masters en économie & gestion, études culturelles, géographie & aménagement et sociologie. Ancrée dans le paysage local et international, elle facilite l'insertion professionnelle de ses diplômé-es, notamment grâce au déploiement de l'alternance. Près de 300 enseignants - chercheur-ses et plus de 200 professionnel-le-s apportent leur expertise dans ses formations, constituant un atout considérable pour l'employabilité de ses diplômé-es. Résolument tournée vers l'international, elle permet à plus de 300 étudiant-es d'étudier chaque année dans l'une des 200 universités partenaires dans le monde.

<https://fasesst.univ-lille.fr>

Retrouvez la faculté sur les réseaux sociaux : [Instagram](#), [Facebook](#) et [LinkedIn](#)

UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa recherche et de sa formation, l'Université de Lille fait de la réussite étudiante une de ses préoccupations majeures et elle place l'insertion professionnelle au cœur de son engagement. Adossée à une recherche de pointe, son offre de formation se veut en phase avec les évolutions des mondes socio-économique et socio-professionnel afin de contribuer aux grandes transitions de notre société et préparer chacune et chacun, tout au long de sa vie, aux compétences et métiers de demain.

L'Université de Lille, composée depuis 2022 de 11 facultés et 4 écoles partenaires - École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT), École Nationale Supérieure d'Architecture de Lille (ENSAPL), École Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ Lille), Sciences Po Lille (IEP) -, est un acteur des écosystèmes du territoire par les nombreux partenariats (sportifs, culturels, sociaux, économiques...) qu'elle noue, au profit de ses étudiant-es et de ses personnels. Les 6 500 professionnels et intervenants externes qui s'impliquent dans les activités pédagogiques, le développement de chaires et de coopérations pour accompagner les transitions dans toutes leurs formes, sont autant d'exemples de la dynamique engagée. Inspirons demain !

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Helga Scarwell - Responsable de la mention

- helga.scarwell@univ-lille.fr

Pauline Bosredon - Responsable du M2

- pauline.bosredon@univ-lille.fr

Divya Leducq - Responsable du parcours M1

- Divya.Leducq@univ-lille.fr

**Annette Groux & Stéphanie Lamarche Palmier
Responsables du parcours - M2**

- annette.groux@univ-lille.fr
- stephanie.larmarche-palmier@univ-lille.fr

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Université de Lille - Campus Cité scientifique

Secrétariat pédagogique :

- **Valérie Fourmestraux**
- Tél : 03 20 43 45 91
- master2-habitat-habiter@univ-lille.fr

CONDITIONS D'ACCÈS

L'admission en première année de master est subordonnée à l'examen du dossier des candidat-es selon les modalités suivantes :

Mentions de licence conseillées :

- Sciences sociales / Sociologie
- Droit / Economie et gestion / Economie
- DUT Carrières sociales - Gestion urbaine
- Géographie et aménagement
- Histoire / Science politique
- Sciences de la vie et de la Terre
- Coursus en école d'architecture
- Coursus en école de paysage

Capacité d'accueil : 15 places en master 1

Modalités de sélection : Dossier / entretien

Procédure et calendrier national de recrutement via monmaster.gouv.fr

- Dépôt des candidatures du 26/02 au 24/03 inclus
- Examen des candidatures du 02/04 au 28/05
- Phase principale d'admission : 04/06 au 24/06
- Phase complémentaire : 25/06 au 31/07

Critères d'examen du dossier :

- L'étude des candidatures portera principalement sur la cohérence du parcours antérieur et l'adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels.
- Analyse du CV détaillé, de la lettre de motivation, des résultats des années antérieures (depuis le bac) et des résultats de l'année en cours (relevé de notes semestre 1 de la L3 ou équivalent) ou relevé de notes de L3 (ou équivalent) si l'étudiant a déjà validé ce niveau de diplôme

Attendus :

- Présenter un parcours (dans sa globalité) ainsi qu'un projet professionnel en adéquation avec la formation, avoir obtenu de bons résultats.
- Réussir l'entretien complémentaire (en présentiel ou à distance selon) si le candidat est retenu sur dossier. L'entretien permettra au candidat d'exposer ses motivations pour intégrer un des parcours proposés dans le master Urbanisme et Aménagement cf. liste des parcours sur le site web
- Avoir validé une licence ou équivalent dans un des champs disciplinaires précédemment cités)

Déposez votre candidature sur la plateforme

<https://monmaster.gouv.fr>

En master 2

La formation s'adresse en priorité aux candidat-es ayant validé le Master 1 de la mention à l'Université de Lille.

Renseignez-vous sur les modalités d'accès dérogatoires en Master 2 en consultant le catalogue des formations de l'Université de Lille.

La candidature en Master 2 doit être réalisée sur la plateforme de l'Université de Lille : <https://ecandidat.univ-lille.fr>

L'ACCOMPAGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DE LILLE

Bénéficier d'un aménagement

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiant-es qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiant-es de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : aménagement d'études pour les lycéen-es concerné-es par une réponse Parcoursup « Oui si », étudiant-e en situation de handicap, sportif-ve et artiste de haut niveau, service civique, étudiant-e en exil...

www.univ-lille.fr/formation/amenagements-des-etudes/

S'informer, S'orienter

Le SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation - est ouvert à tous les publics : informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation, entretiens personnalisés.

- www.univ-lille.fr/formation/sinformer-sorienter

Préparer son insertion professionnelle

Le BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle propose aux étudiant-es un accompagnement à l'insertion professionnelle (stage et premier emploi), à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.

- <https://www.univ-lille.fr/formation/preparer-son-insertion-professionnelle>
- stages-fasest@univ-lille.fr

Oser l'alternance

Pour acquérir simultanément des compétences, un diplôme et une expérience professionnelle, plus de 220 parcours sont proposés en alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage).

- <https://formationpro.univ-lille.fr/alternance>
- alternance-fasest@univ-lille.fr

Se former tout au long de la vie

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. La direction de la formation continue et de l'alternance propose des accompagnements individualisés au service de votre projet (VAPP, VAE).

- <https://formationpro.univ-lille.fr>
- formationcontinue-fasest@univ-lille.fr

Et l'international !

Le service des relations internationales accompagne les étudiant-es dans leur mobilité : programme d'échanges ou mobilité individuelle, stage, cours de français pour les étudiant-es internationaux-ales...

- <https://international.univ-lille.fr>
- international-fasest@univ-lille.fr